AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2007
FR0013506730-FS0657

6 août 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 août 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 août 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 12 336 687 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,39% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	12 263 430	5,36
Goldman, Sachs & Co. LLC	73 257	0,03
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**12 336 687**	**5,39**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

A cette occasion, Goldman Sachs International a franchi en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 1 255 630 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions VALLOUREC et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

[1] Sur la base d'un capital composé de 228 928 428 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.